



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

PROCES-VERBAL

Séance du 6 juin 2023

A 20h00

Date de convocation : 1^{er} juin 2023

Présents : M. le Maire Nicolas SCHWEITZER

Mmes et Mrs Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL, Laurent JANAUDY, Sylvie JAMBOR, Florent CALMET, Lucas PONCET, Magali ONCUL, Jennifer MOISSONNIER, Marie COMMARET, Pierre PERTUIZET, Cyrill JANAUDY et Monique FAVIER

Procuration : Laetitia PIZZINI à Magali ONCUL

Marie-Laure GAILLARD à Jennifer MOISSONNIER

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Magali ONCUL, secrétaire de séance

Le conseil municipal, réuni le 6 juin 2023 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :




N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 9 mai 2023 à l'unanimité des présents

2023-040

Salle polyvalente - Rénovation énergétique - Plan de financement et demande de subvention

M. Laurent JANAUDY, adjoint délégué, présente le plan de financement de l'opération pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente.

| Dépenses | | | Recettes | | | | |
|--|--------------------|--------------------|---|---|--------------------|----------------|---|
| RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE | Cout en euros HT | Cout en euros TTC | Nature des recettes | Logo | Subvention | Taux % en HT | Observation |
| Remplacement des menuiseries bois vétuste (porte & fenetre) Devis: BUIRON Hervé | 24 819,00 € | 29 782,80 € | Etat Préfete de l'Ain Dotations d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) |  | 5 376,93 € | 13,58% | Rénovation des bâtiments communaux 20%* |
| Deplacement x2 et alimentation x3 volets roulants Devis: SARL ARBANDESBORDES | 381,81 € | 458,17 € | | | | | |
| Rafraichissement des peintures suite aux travaux Devis: SARL MOIRAUD-NEVEU | 6 530,00 € | 7 836,00 € | Département de l'Ain Pacte de Territoire |  | 5 376,93 € | 13,58% | Dispositif transition écologique 20%* |
| Remplacement des éclairages énergivores par du Led Devis: SARL ARBANDESBORDES | 2 974,64 € | 3 569,57 € | | | | | |
| Remplacement des dalles isolantes 60*60 du faux plafond Devis: SARL MOIRAUD-NEVEU | 4 875,00 € | 5 850,00 € | Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en Bresse Plan d'équipement territorial 2 (P.E.T. 2) |  | 20 581,83 € | 52,00% | Taux et éligibilité selon arbitrage |
| | | | | | | | |
| Total Opération : | 39 580,45 € | 47 496,54 € | Total: | | 39 580,45 € | 100,00% | |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le plan de financement prévisionnel pour les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente, et sollicite l'attribution de subventions auprès de :

- L'Etat (DETR) ;
- Du Département de l'Ain (Dotation Territoriale – Equipements de proximité) ;
- De la communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (Plan d'Equipement Territorial 2).

Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération 227 « Bâtiments 2023 ».

2023-041

Boulangerie COMTET – Demande de réduction de loyer

M. le Maire présente la demande de M. et Mme COMTET, locataire du local de la boulangerie, relative à une réduction du montant du loyer mensuel de la location. Après en avoir délibéré, le conseil municipal (14 voix POUR et 1 abstention) décide d'accorder une réduction exceptionnelle du montant du loyer du 1er juillet au 31 décembre 2023. Le conseil municipal, avec cette remise de loyer, souhaite apporter son soutien à la boulangerie, dernier commerce du village, victime de l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières. Il précise que durant cette période, le montant du loyer sera de 350.00 € HT, au lieu de 442.22 € HT.

2023-042

Cimetière – Travaux columbarium

M. Jean-Claude PRABEL présente le devis des Pompes Funèbres Bertrand pour la construction de deux colonnes supplémentaires de 4 cases de columbarium. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis des Pompes Funèbres Bertrand pour la construction de deux colonnes supplémentaires de 4 cases de columbarium pour un montant de 6 272.00 HT, soit 7 526.40 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits dans l'opération 224 – Cimetière – Construction cavurnes et columbarium.

Programme voirie 2023

M. Jean-Claude PRABEL présente les deux offres reçues pour la réalisation du programme voirie 2023. Au vu des prix unitaires proposés dans les deux offres, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise BONNEFOY. Le montant total du programme fera l'objet d'une délibération lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Personnel communal : La commune recherche un agent polyvalent à l'école communale pour le remplacement de Mme Sarah TISSERAND qui ne souhaite pas renouveler son contrat se terminant le 31 août 2023.

Finances : Notification du montant de la subvention DETR attribuée dans le cadre de l'opération de construction d'un préau à l'école communale pour un montant de 19 216.00 €.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Cimetière : Présentation du devis des Pompes Funèbres Bertrand pour les travaux de reprise de 4 emplacements après constat d'abandon pour un montant de 3 840.00 € HT, soit 4 608.00 € TTC. Devis accepté

DECI : Les plateformes pour l'installation des réserves incendies ont été réalisées par l'entreprise SAAF. Une première poche d'eau sera très prochainement installée.

SLIS Cormoz : L'ancienne motopompe sera prochainement mise en vente sur propositions d'offres.

Commission voirie : Réunion de travail le lundi 19 juin à 20h00.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme**Bâtiments communaux**

- Contrôle annuel des installations électriques : Les travaux prescrits dans le rapport de la société ont été réalisés.
- Contrôle annuel des extincteurs réalisés : 3 extincteurs seront prochainement remplacés.

Préau école : Compte-rendu de la réunion de démarrage de chantier. Une interdiction de stationner sur 2 emplacements de la place de l'école à proximité des travaux sera prononcée par arrêté municipal.

Révision de la Carte communale : Le courrier au Tribunal Administratif de Lyon pour la demande de désignation du commissaire enquêteur a été envoyé. L'enquête publique se déroulera simultanément avec celle de l'approbation du zonage d'assainissement des eaux usées conduite pas la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour une période de 30 jours minimum.

Salle polyvalente : Les travaux d'accessibilité des sanitaires sont terminés. En attente du rapport de conformité établi par le cabinet AC3 CROPIER.

Eglise : Les travaux de reprise de la toiture (réparation fuite, remplacement tuyau de descente, remplacement de tuiles, nettoyage des chenaux et démoussage des tuiles) sont terminés.

Ecole : Travaux de réparation de la porte du SAS arrière, ainsi que de la porte principale effectués.

Local pompiers : Réajustement du câble Telecom effectué par l'agent technique.

Logement 100 rue centrale : Remplacement d'un radiateur.

Urbanisme : Prochains contrôles DAACT le samedi 8 juillet 2023.

Divers

Centre multiculturel : Présentation du rapport de M. GUNN, expert en infrastructure.

Date du prochain conseil municipal le mardi 11 juillet 2023 à 20h00

Le/la secrétaire de séance



Mme Magali ONCUL

M. le Maire



Nicolas SCHWEITZER